



Les Amis du Chemin de Saint-Jacques
Die Freunde des Jakobsweges
association helvétique

**Cahier des charges des surveillantes et surveillants du Chemin de St-Jacques en Suisse
(CHARTE)**

La surveillante, le surveillant

1. Parcourt chaque année au moins une fois à pied le tronçon attribué afin de contrôler le bon état du chemin et la signalisation de la « 4 ViaJacobi – les chemins de Saint-Jacques » (nommé ci-après Chemin). Vérifie l'exactitude des documents de référence : la carte « La Suisse à pied » ^{a)} et le guide « Être en chemin » ^{b)}. Signale les différences carte/guide du Chemin au responsable du guide ^{b)}.
2. Établit de bons contacts avec les responsables des chemins du tourisme pédestre et des services d'entretien des chemins du tourisme pédestre des communes. Signale les écriteaux mal placés, défectueux et abîmés, ainsi que le mauvais état du Chemin aux responsables ^{c)}.
3. Propose au délégué cantonal des améliorations du Chemin. Veille à ce que les remarques émises soient prises en considération et que les corrections demandées soient effectuées.
4. Maintient de bons contacts avec les hébergeants. Contrôle la liste des hébergements ^{d)}, signale les modifications au responsable ^{e)}. Fait avancer la mise à disposition d'accueils jacquaires et d'hébergements bon marché.
5. Participe à l'élaboration et à la réalisation de nouveaux projets pour les pèlerins, ex. informations dans l'internet sur des itinéraires sans obstacles pour pèlerins handicapés.
6. Communique une fois par année au responsable « entretien CH » l'état de son tronçon et les frais à se faire rembourser (avec quittances) au moyen des formulaires adéquats. Lorsqu'il est dans l'impossibilité d'effectuer le contrôle annuel, informe le délégué cantonal à temps.
7. Connaît les lieux où se trouvent tampons et/ou listes d'hébergement, en assure le suivi.
8. Favorise la pose de signaux et de panneaux informatifs et culturels sur le Chemin et met en valeur « la spiritualité du Chemin ».

- a) La carte de « SuisseMobile » est disponible sous : <http://www.suissemobile.org> . Des cartes imprimées sont aussi disponibles : ex. les cartes de randonnée pédestre 1:60'000 de Kümmerli + Frei avec les itinéraires de randonnées ou les cartes 1:50'000 de notre association.
- b) Le guide de « jakobsweg.ch » est disponible sous : <http://www.jakobsweg.ch/fr.html> .
- c) Sont responsables pour la signalisation: les associations cantonales du tourisme pédestre et pour les chemins: le service d'entretien des chemins pédestres des communes, les propriétaires de terrains et de forêts.
- d) La liste des hébergements se trouve sous : <http://www.chemin-de-stjacques.ch/gites/gites2.htm> . Elle est mise à jour au moins deux fois par an. La liste peut être imprimée sur papier et est accessible à chacun. L'hôte peut exiger la crédenciale.
- e) Responsable de l'hébergement: entretien CH, nous désirons trouver des synergies dans le domaine de l'hébergement avec les autres associations jacquaires de Suisse.